

Programme Courants - Automne 2016

Séminaire francophone Financement et économie de la culture

Dates	du lundi 10 au vendredi 21 octobre 2016 (inclus)
Contexte	Ce séminaire est proposé par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de son offre de formation, mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde.
Public	Ce séminaire s'adresse à des professionnels francophones confirmés (administrateurs de structures culturelles, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de gestion et de programmation culturelle) sans exclusive de zone géographique . Le séminaire d'enseignement intensif se déroulera en français exclusivement.
Objectifs	La dimension économique des activités culturelles s'impose comme une évidence mais elle est difficile à appréhender. Il semble parfois difficile de concilier les préoccupations artistiques et sociales avec les contraintes économiques. Ce séminaire permettra d'appréhender, à travers conférences, visites et ateliers, les fondamentaux de la gestion et du financement de la culture. Ce séminaire rassemblera, à l'Université Paris – Dauphine, une vingtaine de responsables culturels confirmés, exerçant dans les domaines du développement culturel et de la gestion de structures culturelles, patrimoniales et non patrimoniales. Il incitera les participants à confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays participants.
Thèmes	Le séminaire abordera, en particulier, les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none">- L'impact économique de la culture- L'économie de la culture : modalités de l'intervention publique ; logiques entrepreneuriales- Le développement des ressources propres : marketing, politiques tarifaires, mécénat et partenariats- Le montage et la gestion financière de projets : le contrôle de gestion et la gestion de production- L'évaluation des projets A l'issue de ce séminaire, les participants seront en capacité de : <ul style="list-style-type: none">- connaître l'environnement institutionnel français du financement de la culture ;- comprendre l'articulation entre l'action des pouvoirs publics et le secteur privé ;- disposer des connaissances de référence en matière de gestion administrative et financière de l'entreprise culturelle ;- développer des partenariats avec les différents acteurs de la culture ;- mettre en œuvre une méthodologie pour identifier et mobiliser les financements publics ou privés
Méthodologie	Le séminaire s'appuie sur l'expérience de professionnels du monde culturel et d'universitaires. Interviendront des représentants du Ministère de la culture et de la communication, de collectivités territoriales, des responsables de structures culturelles patrimoniales et non patrimoniales, de lieux de création, de festivals et biennales, de bibliothèques et autres équipements culturels. Une large place est accordée aux échanges entre participants sur la base de pratiques tirées de situation réelle.

Prise en charge Le Ministère de la culture et de la communication assume :

- les frais pédagogiques
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*)
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme
- les assurances

Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

Procédure de candidature Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du Ministère de la culture et de la communication (www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation) et sur le site de la Maison des Cultures du Monde : www.maisondesculturesdumonde.org (rubrique *Expertise / Formations*).

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir **au plus tard le 17 juin 2016** à la Maison des Cultures du Monde (à l'attention de **Catherine Annoepel** annoepel@maisondesculturesdumonde.org), après avoir émis un avis motivé sur la candidature. **Une copie du dossier devra être adressée au Ministère de la culture et de la communication à : courantsdumonde.sdaei@culture.gouv.fr.**

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par le Ministère de la culture et de la communication et la Maison des Cultures du Monde qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature
- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés

INFORMATION

Ministère de la culture et de la communication

Guillemine Babillon

Tel : 33.1/40 15 37 58 guillemine.babillon@culture.gouv.fr

TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION

Maison des Cultures du Monde

101 boulevard Raspail - 75006 Paris - www.maisondesculturesdumonde.org

Arwad Esber, Directrice

Catherine Annoepel, Coordination des programmes Courants

annoepel@maisondesculturesdumonde.org

Tel : 33.1/45 44 08 39 – Fax : 33.1/45 44 76 60